Accord de cohabitation

Fait à (lieu)

Date

Première personne

Nom et prénom

Date de naissance

Téléphone

Seconde personne

Nom et prénom

Date de naissance

Téléphone

Le logement partagé

Adresse du logement

Début de la vie commune

Loyer et charges (total par mois)

Devise

Titulaire(s) du bail ou propriétaire (nom)

Partage des dépenses

Loyer et charges

- [ ] À parts égales
- [ ] Au prorata des revenus ou de la surface occupée
- [ ] Autre répartition

Part de la première personne (montant ou %)

Part de la seconde personne (montant ou %)

Courses et dépenses courantes

- [ ] Cagnotte commune
- [ ] Chacun les siennes
- [ ] À tour de rôle

Énergie, internet, assurance du logement

- [ ] Partagées à parts égales
- [ ] Réglées par une personne puis remboursées

Biens personnels et vie quotidienne

Biens qui restent à la première personne

Biens qui restent à la seconde personne

Règles de vie

Départ

Préavis avant un départ

Partage du dépôt de garantie et des frais en cas de départ

Cet accord décrit l'organisation que les deux personnes ont choisie pour vivre ensemble ; il ne crée pas de statut juridique particulier (union, association ou autre) et ne modifie pas le bail. Toute modification se fait par écrit, d'un commun accord, et chacun conserve un exemplaire signé.

Signature de la première personne

Nom en toutes lettres

Signature de la seconde personne

Nom en toutes lettres